



Certificat de spécialisation CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

NIVEAU 4 (BAC)

EN APPRENTISSAGE ET EN CONTINUE

L'ouvrier hautement qualifié en conduite de chantier pour les constructions paysagères exerce son activité sous la responsabilité du chef d'entreprise, éventuellement, en fonction de la taille et de l'organisation de celle-ci, sous la responsabilité du chef de chantier, du chef d'équipe et/ou coordinateur de travaux. Il est autonome dans la réalisation du chantier, notamment en ce qui concerne les ajustements à réaliser en fonction des conditions du terrain, des aléas rencontrés et parfois des ajustements souhaités par le client,



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
- Réaliser des constructions paysagères avec liants
- Réaliser des constructions paysagères non maçonneries

Modes de validation & référence RNCP de la certification :

Formation certifiante du Ministère en charge de l'Agriculture.

Certificat obtenu par validation de toutes les Unités Capitalisables. Possibilité de valider des blocs de compétences.

RNCP35399 – Date du JO/BO : 31/12/2020

Durée et lieu :

Sur une année à partir de septembre, au CFA/CFPPA site de Saint-Pouange

Par apprentissage : 1540 heures dont 490 heures en Centre et 1050 heures en entreprise

En formation continue : 1050 heures dont 490 heures en Centre et 560 heures en entreprise

Modalités d'alternance :

Formation à temps plein en alternance

à raison de 14 semaines en Centre et 30 semaines en entreprise en formation par apprentissage.

à raison de 14 semaines en Centre et 16 semaines en entreprise en formation continue.

Modalités pédagogiques :

La formation se déroule en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Vous êtes intéressé par les métiers de la nature et du végétal. Vous avez un esprit créatif et aimez aménager un jardin avec des constructions paysagères

Prérequis & conditions d'inscription :

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou plus en aménagements paysagers avec ou sans expérience professionnelle.

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec un employeur (entreprises privées, collectivités). Aptitudes compatibles avec l'exercice du métier.



Débouchés

Adjoint au chef d'équipe, Chef d'équipe

Ouvrier hautement qualifié dans des entreprises du Paysage.



Suites de parcours

- Poursuite d'études : BTS Aménagements Paysagers
- Insertion professionnelle

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

CAPACITES	Heures
Capacité C1 : Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères	
Capacité C1.1 : Opérationnaliser un projet de constructions paysagères	
Capacité C1.2 : Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères	
Capacité C2 : Réaliser des constructions paysagères avec liants	
Capacité C2.1 : Réaliser des revêtements de sols avec liants	
Capacité C2.2 : Réaliser des ouvrages en élévation avec liants	
Capacité C3 : Réaliser des constructions paysagères non maçonnées	
Capacité C3.1 : Réaliser des ouvrages en bois	
Capacité C3.2 : Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant	
Modules intégrés : SST / CACES / Habilitation électrique (B1)	
TOTAL	490 h

Méthodes et accompagnements pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, chantiers extérieurs, visites...

Accompagnement du parcours : Un formateur référent en charge du suivi de l'apprenant tout au long de sa formation. Des points réguliers réalisés en entreprise et des entretiens individuels avec l'apprenant.

Un outil de liaison Centre/Entreprise et des séances de retour de vécu en entreprise.

Modalités d'adaptation de parcours :

Adaptation possible du parcours, à partir d'un entretien de positionnement, pour tenir compte du niveau initial du demandeur et/ou de sa situation. Nous contacter.

Modalités d'évaluation des objectifs/blocs de compétences :

Évaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, de qcm, de mise en situation...

Évaluations certificatives en situations professionnelles suivies d'entretiens d'explicitation.

Le CS-CP, organisé en unités capitalisables (UC), est délivré après validation de chacune d'elles. La validation d'UC permet la validation de bloc de compétences.

Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée pour les parcours partiels.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Principaux indicateurs 2025 :

- Taux de réussite aux examens : *première année de mise en œuvre*
- Taux d'appréciation des bénéficiaires : *première année de mise en œuvre*
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : publication www.inserjeunes.education.gouv.fr

Tarif :

Coût de la formation d'un parcours complet : 7566 €

Modes de financements :

Cette formation bénéficie d'une prise en charge intégrale par les OPCO, ou le CNFPT et les collectivités

Rémunérations :

Pour les apprentis d'un service public, possibilité de majoration.

Pour les stagiaires en contrat de professionnalisation, voir conditions du contrat.

Exécution du contrat	AGE DE L'APPRENTI (accord Paysage de juin 2024)			
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
1re année	27 %	50 %	53 %	100 %
2e année	39 %	60 %	61 %	100 %
3e année	55 %	70 %	78 %	100 %



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFA Agricole de l'Aube
Secrétariat
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél.: 0325416423
cfa.aube@educagri.fr
www.campusterresdelaubes.fr



Modalités de sélection :

Entretien individuel de positionnement.

Délai d'accès à la formation :

Au plus tard 1 mois avant la date de début de formation.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Le site du Campus est accessible aux personnes à mobilité réduite, voir plan PMR sur site internet.

Un référent handicap à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr